

# SÉCURISONS MONSEIGNEUR-F.-X.-ROSS

Deuxième plus grande ville gaspésienne, Chandler est un pôle régional de services caractérisé par un dynamisme et une qualité de vie hors du commun. Cette qualité de vie est induite par l'environnement naturel exceptionnel et par la présence d'aménagements urbains qui favorisent le développement de milieux de vie de qualité, très importants pour l'épanouissement des jeunes, des familles, des aînés et des plus vulnérables.

En 2023, la ville de Chandler décide de porter une attention particulière à la sécurité et à la promotion des déplacements actifs sur le territoire. Elle travaille à implanter une piste multifonctionnelle temporaire sur l'accotement nord de la Rue Monseigneur-F. X.-Ross. Ce projet pilote, situé dans le cœur institutionnel de la ville, regroupe hôpital, CLSC, centre de réadaptation, centre Émilie-Gamelin, garderie, école secondaire et habitations à loyer modique. Le projet vise une rue utilisée au quotidien par de nombreux piétons, cyclistes et automobilistes.

La nature temporaire du projet pilote vise à obtenir la concertation communautaire et permet d'optimiser un éventuel aménagement permanent. Les aménagements temporaires se traduiront par l'implantation de délinéateurs (balises), de signalisation et de marquage au sol. Ces aménagements temporaires permettront de rapidement :

- 1) Délimiter les zones réservées aux déplacements actifs;
- 2) Accroître le sentiment de sécurité de tous les usagers;
- 3) Favoriser les saines habitudes de vie et le transport actif;
- 4) Documenter l'aménagement d'une piste multifonctionnelle permanente.



## Construction d'une piste cyclable - MGR ROSS & DAIGNAULT

- Piste cyclable bidirectionnelle sur la chaussée de 1,3 km
- Séparée de la rue par des bollards
- 65 bollards requis (1 par 20m)
- Rue très large
- La conformité des normes de voirie est maintenue



Phase 1 : Mgr Ross et Daignault      Phase 2 : Compléter Mgr Ross      Phase 3 : Axe Nord-Sud